

à propos

du Programme Local de l'Habitat



Lettre d'information n°8 - mars 2020

Ce 8^e numéro présente l'actualité des actions en faveur de l'habitat dans l'attente de la validation du PLH pour sa mise en œuvre en 2020.

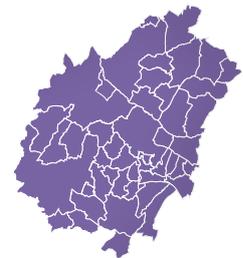
Le Programme Local de l'Habitat, où en sommes-nous ?

Arrêté par délibération en date du 12 décembre 2019, le projet du PLH 2020-2025 a été transmis, pour avis, aux 45 communes membres de la Communauté d'Agglomération ainsi qu'aux organes compétents chargés de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui disposaient d'un délai de 2 mois, pour se prononcer.

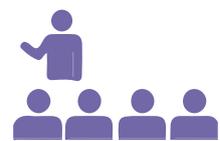
Le 5 mars 2020, le Conseil Communautaire a de nouveau délibéré favorablement sur le projet de PLH.

Le projet va être transmis au Préfet de Maine-et-Loire pour avis et présenté au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement le 9 avril 2020 pour validation.

Dans l'attente de l'approbation du PLH, les actions se poursuivent au pôle Habitat de l'Agglomération...



45 communes
ont émis un avis
sur le projet du PLH



5 mars 2020
le Conseil Communautaire
a approuvé le 2^e arrêt de
projet du PLH

Selon les avis exprimés des communes :



41

avis favorables
sans observations ni réserves



1

avis favorable
avec réserves



0

avis défavorable



3

avis réputés favorables de fait,
le délai de 2 mois pour formuler
un avis ayant été dépassé



- L'OPAH de **Doué-en-Anjou** : un projet de revitalisation et de développement

Les Communes de Doué-en-Anjou, Louresse-Rochemenier, Denezé-sous-Doué et Les Ulmes, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire, ont engagé concrètement un projet de revitalisation et de développement. Les actions sont multiples et sont inscrites dans la convention de revitalisation qui court jusqu'en novembre 2022 : requalification des espaces publics, renforcement des services, actions pour favoriser le commerce de proximité, dispositif d'amélioration de l'habitat...

Un des principaux volets de ce projet de revitalisation et de développement porte sur la rénovation du parc de logements privés. En moyenne, depuis 2016, 50 ménages par an, en bénéficient.

- Le dispositif **Anjou Cœur de Ville** est en cours sur les communes de **Montreuil-Bellay, Vivy et Fontevraud-l'Abbaye** entrant dans la réalisation des programmes travaux. En lien avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH RU) va débuter à la fin du 1^{er} semestre 2020 pour une durée de 5 ans afin d'encourager la rénovation et l'amélioration des logements de centre-ville.

Le dispositif, est par ailleurs, engagé sur les communes de **Saumur, Longué-Jumelles et Allonnes** qui en sont dans la dernière phase des études pré-opérationnelles pour aboutir à la définition des programmes d'actions.

Enfin, pour confirmer l'adéquation de ce dispositif aux besoins de **Gennes-Val-de-Loire, Bellevigne-les-Châteaux et Vernantes** avant leur intégration, un pré-diagnostic territorial sous forme d'ateliers multithématiques ou de diagnostics en marchant est en cours.



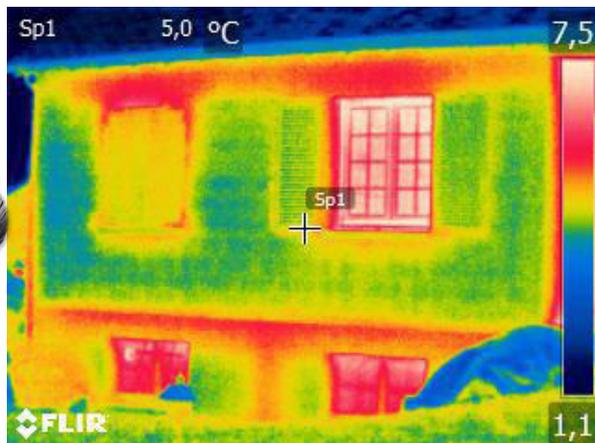
Ce dispositif, initié par le Département, a pour but de revitaliser les centres-bourg de l'Agglomération.

- Le dispositif **Action Cœur de Ville** pour la ville centre

Depuis fin 2017, la **Ville de Saumur** est intégrée à ce programme national en association avec l'intercommunalité car plusieurs thématiques d'intervention relèvent de compétences intercommunales, et notamment celle de l'habitat. A cet titre, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, maître d'ouvrage du dispositif « Anjou Cœur de Ville » (volet habitat d'Action Cœur de Ville), a lancé en 2018 une étude pré-opérationnelle d'élaboration d'un programme de revitalisation et d'amélioration des conditions d'habitat en lien étroit avec la Ville de Saumur et le Département sur la base d'un périmètre d'intervention précis. Au terme de cette étude toujours en cours, une OPAH de renouvellement urbain sera mise en œuvre pour 6 ans.



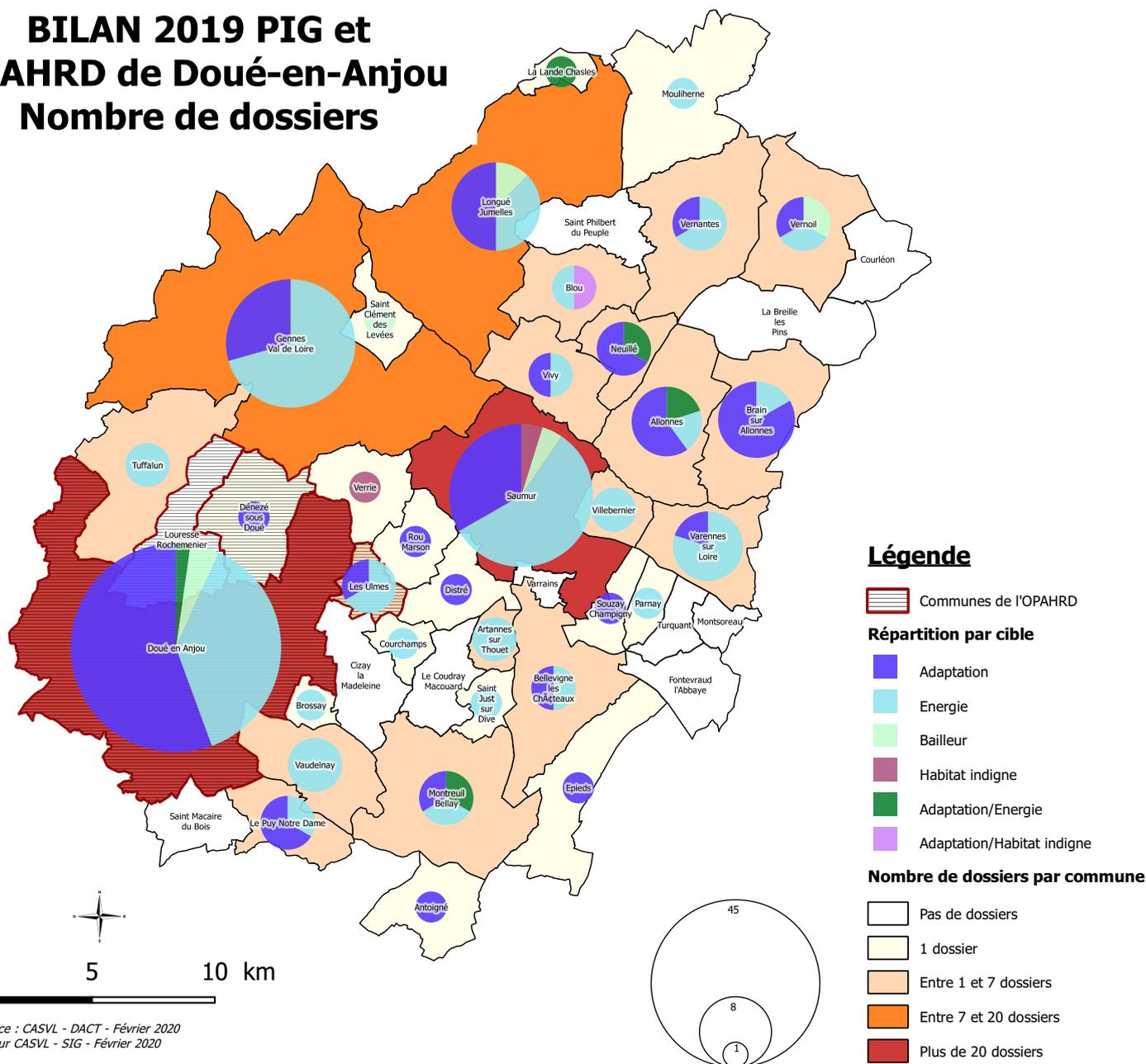
• L'animation « **Traque aux Watts** », réalisée par l'Association Alisée, propose aux communes retenues en réponse à un appel à candidature annuel lancé par l'Agglomération, la photographie des maisons de personnes volontaires à l'aide d'une caméra thermographique. Les résultats restitués au cours d'une réunion publique, sont complétés de conseils travaux personnalisés. Depuis 2016, 400 ménages des communes de **Allonnes, Neuillé, Chacé, Gennes-Val-de-Loire, Le Puy-Notre-Dame, Longué-Jumelles, Varrains, Vaudelnay, et Vivy** ont bénéficié de cette action.



Au delà de ces dispositifs territorialisés, des **subventions de l'ANAH et de l'Agglomération** sont possibles pour le **reste du territoire** pour isoler, changer son mode de chauffage ou adapter son logement grâce au **Programme d'Intérêt Général (PIG)**. En moyenne, 100 ménages par an, en bénéficient.

BILAN 2019 PIG et OPAHRD de Doué-en-Anjou

Nombre de dossiers





Les actions à destination de parc social



- Une stratégie est en cours d'écriture sur les équilibres socio-territoriaux dans le parc social. Ce principe se traduit par une approche partenariale et transversale visant une cohérence entre le développement d'une offre programmée dans le **Programme Local de l'Habitat (PLH)** en réponse à la demande exprimée. Afin de mieux qualifier la demande et garantir une transparence de l'information logement auprès de tous, un **Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGD)** est en cours d'élaboration. Pour plus de lisibilité et d'efficacité, des objectifs d'attribution sont par ailleurs contractualisés dans la

Convention Intercommunale d'Équilibre Territorial (CIET) afin de fluidifier les parcours résidentiels des locataires à l'échelle de l'intercommunalité.



Les actions à destination de l'hébergement

- L'Agglomération accompagne financièrement les travaux des logements temporaires gérés par les associations et les permanences accueil, information, orientations logement jeunes.

En 2019, le **deuxième Programme d'accueil et d'animations des gens du voyage** a été validé avec des actions thématiques contribuant au « vivre ensemble ». Pour exemple, une fresque est en cours de réalisation sur l'aire d'accueil de Doué-en-Anjou.



L'implication du pôle Habitat dans un contexte global pour une meilleure cohérence locale



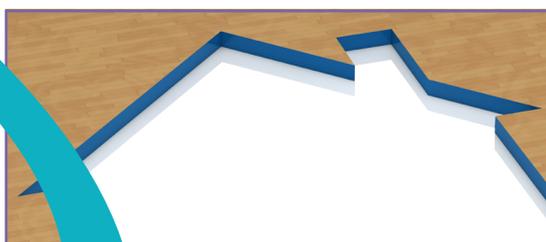
- Le pôle habitat participe aux instances habitat départementales et régionales, aux manifestations et aux événements liés à l'habitat.

A noter, le salon de l'habitat se déroulera les 20, 21 et 22 mars 2020 au parc Expo Le Breil à Saumur. Le pôle Habitat sera présent pendant trois jours pour répondre aux questions et accompagner dans la réalisation des projets de chacun.

REPORTÉ

Infos prochains numéros

La diffusion des lettres d'informations PLH devient **trimestrielle**. Rendez-vous en juin pour continuer à être informé de l'actualité Habitat.



Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
Pôle Habitat

11 rue du Maréchal-Leclerc - CS 54030

49408 Saumur Cedex

02 41 40 45 56

habitat@agglo-saumur.fr

www.saumurvaldeloire.fr